

COMPTE-RENDU de la réunion publique avec le « Domaine insulaire » de la mairie - 30 novembre 2021 à la Maison du commandant,

Pour la mairie étaient présents : Anaïs DELAYGUES, adjointe spéciale, Philippe BERNARDI, adjoint, Fabrice WERBER, DGA, Jacques BRUNO directeur des services techniques, Magali BAYLE directrice adjointe des services techniques, Julie LUCIANI, coordinatrice du Domaine insulaire.

Pour les habitants : environ 30 personnes ; bonne participation à la discussion.

1) DECHETS

- des poubelles avec compacteurs des déchets, alimentées par des capteurs solaires, seront mises en place par VEOLIA autour de la Place d'Armes avant la saison 2022.
- le réaménagement des logettes cachant les poubelles est à l'étude (bois, pierre selon la localisation).

2) PROPLETE :

- une laveuse de la chaussée est prévue pour intervenir pendant la saison pour enlever les coulures des poubelles. PA : demande que la laveuse passe aussi dans la montée des HLM + nettoyage de la partie cimentée de la place + les bancs.
- La boîte aux lettres de la Poste sera déplacée devant la mairie pour meilleure accessibilité. La couleur grise est imposée pour la discrétion...

3) SEALINE : début des travaux octobre 2022 - fin des travaux avril 2023. Actuellement phase d'avant-projet avec essais d'ancrage, puis phase projet débutant par choix des entreprises. Janv. Fév. 2022 enquête publique, Information au niveau européen sur impact possible de la zone Natura 2000, attribution des marchés entre avril et septembre 2022. Pas de travaux de voiries sur l'île (conduites déjà posés qui vont directement au château d'eau). Eau viendra de l'usine d'Hyères (nappe de la vallée du Gapeau et Canal de Provence)

4) TRAVAUX MAISON DU COMMANDANT :

- REHABILITATION des locaux : la mairie a vu l'ampleur du problème et est motivée pour faire effectuer les travaux en déc. 2021 ainsi que l'aménagement des placards associatifs fermant à clés.
- GESTION de la salle : un assouplissement de la gestion va être mis à l'essai, avec réservation décentralisée (directement à Porquerolles) sous réserve qu'il n'y ait pas de problème entre les associations.
- BOITE AUX LETTRES : une des 2 boites aux lettres placée à l'entrée du jardin est demandée pour le CIL.
- TRAVAUX - Muret du petit pont, travaux en cours

5) TOUR FONDUE :

- les autorités sont attentives à conserver pour l'avenir le "dépose minute" des habitants,
- les charriots neufs type "aéroport" sont commandés on devrait les avoir en début d'année,
- l'arrêt de bus va être déplacé dans le cadre de la requalification de l'accès à la TF ; il y aura des trottoirs ; le plan d'aménagement de la voirie est en cours d'élaboration et l'assistance a insisté sur la nécessité de présenter ces plans aux Porquerollais pour juger de leur pertinence ; une plaque signalétique relative aux horaires de bus sera installée pour être visible à la descente du bateau,
- nous signalons qu'en attendant d'entrer dans le bateau nous sommes sous la pluie et que la salle d'attente est parfois fermée, ce qui n'est pas normal car l'ouverture est indépendante des horaires de guichets TLV.

6) PARKING Tour Fondue :

- il y a forcément des ajustements dans le transfert de compétence d'Indigo à la Régie de la métropole ; pour toute demande écrire à hyeres.parking@metropole.fr ;
- il faut revoir comment la Régie va traiter les habitants à l'année qui sont dans le port n'ont pas de taxe d'habitation à fournir comme justificatif ;
- il est demandé de regrouper dans un seul envoi à TPM le dossier pour justifier à la fois du parking TPM et du tarif ilien TLV ; de réattribuer les places nominatives du parking sud en

demandant aux entreprises de garer dans le parking nord ; de mettre à disposition 2 véhicules en Autolib' (si possible électrique avec bornes de recharge).

7) SECURITE :

- La Poste souhaite mettre en vente le local du rez-de-chaussée où se trouve la Police municipale. Trop cher pour préempter. Une location de transition est à l'étude entre l'administration de la poste et la mairie si elle n'aboutit pas la police municipale ira dans la salle des mariages et les mariages dans la salle du commandant.
- pour les tapages nocturnes et autres nuisances : impossibilité de porter plainte sur l'île : il faut faire une pré-plainte en ligne puis la signer à Hyères. Ceci explique qu'officiallement il n'y a pas de problèmes au village.
- risque incendie : une réunion sera tenue en début d'année à ce sujet ; nous sommes encouragés à nous inscrire sur le site d'alerte à la population <https://www.hyeres.fr/prevention-des-risques> et à télécharger l'application « Hyères Risques ».

8) PLAGES :

- afin d'éviter les NUC et les NAC qui prolifèrent plusieurs mesures sont prises : arrêté municipal d'interdiction de « beachage » (dissuasif mais les moyens pour le faire respecter sont faibles : police municipale, brigades nautiques, police nationale ; suppression des chenaux d'accès, augmentation des ZIEM ; plan de balisage de la compétence de la mairie : balisage complet de Bon Renaud et de la petite Courtade.
NB : le PNPC a besoin d'un arrêté préfectoral pour verbaliser ; très conscients du problème ils ont eu des réunions sur le sujet. Depuis 2 ans le Parc verbalise les ZIEM.
- **4 bateaux échoués** en ce moment : il faut 2 à 4 mois de formalités administratives et recherche du vrai propriétaire, ça coute 50 000 € à la commune. Celle-ci essaye ensuite de se faire rembourser par le propriétaire ou de revendre le bateau si possible, sinon il faut le faire détruire. PNPC travaille sur ce sujet avec le préfet maritime. NB : il n'y a pas d'obligation pour le plaisancier d'avoir une assurance.

9) CIMETIERE :

- un jardin du souvenir sera mis en place au cimetière d'ici fin du 1er trimestre 2022 pour le dépôt des cendres et la pose de plaques commémoratives.

10) QUESTIONS DIVERSES :

- logements à la place de la maison du Docteur : c'est en cours, des bailleurs sociaux seraient intéressés, il faudra 2 à 3 ans d'attente
- si des appartements HLM sont vides Mr Werber s'engage à les faire attribuer plus vite, lui donner le nom du bailleur et la localisation.
- tickets famille : ils ne figurent pas dans la DSP et il est impossible de les ajouter par avenant car modifierait les clauses commerciales de l'appel d'offre initial. Attendre le renouvellement de la DSP dans 4 ans.
- accès handicapé à l'église : c'est difficile en site classé
- ZAC du port : travaux en 2022 et 2023 avec mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits, une première à Porquerolles qui pourrait faire jurisprudence.
- entrée du village : une dalle avec enrobé spécial sera posée pour étude (environ 30 M2)
- réfection du hameau agricole : Anaïs a demandé au PNPC de faire une réunion de présentation du projet aux habitants
- élagage des eucalyptus de la place : les spécialistes sont venus voir, ils ne préconisent que des coupes indispensables à visée sécurité. Traitement des palmiers prévu.
- secrétaire de mairie : la mairie a validé un contrat à 35 H à compter du 3 janvier ; le recrutement est en cours ; la personne conduira aussi la voiturette qui fonctionnera toute l'année (jours et horaires de bateaux à définir car il faut jongler avec les horaires de mairie et de poste (et bibliothèque ?)
- le comité insulaire SMILO reprend ses activités et fera une réunion en 2022

- évacuations sanitaires : une réunion a eu lieu en mairie le 19/11 dernier avec les médecins des îles, le CPTS, mais l'ARS n'est pas venue ; c'est elle qui a le pouvoir de décision donc une nouvelle réunion en prévision ; Mr Giran interroge les services de l'état car les évacuations de nuit par hélicoptère fonctionnent dans le 13 et le 06 pourquoi pas dans le 83 ? ; une convention est à l'étude entre les SNS et les CPAM
- lotto des anciens : il aura bien lieu sur l'île courant décembre.
- manque des toilettes au village, le problème semble insoluble !
- jardin d'enfants : grillage et portillon seront réparés.
- Etal de Carmela : statu quo !
- ZAC St Agathe : c'est purgé au tribunal mais pas d'autre information.